

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240910\_P\_126  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance**

**Objet : Signature d'une convention avec l'association « BIONHEUR EN HERBE » pour un atelier d'immersion dans les bois qui se compose d'une balade et de séances de jeux sensoriels dans le cadre du REAAP (Réseau, d'Ecoute, d'Appui et Accompagnement des Parents) pour les journées de la parentalité en faveur des enfants âgés de 6 à 12 ans accompagnés de leur parent.**

Le Président,

N° 20240910\_P\_126

Décide

De signer une convention avec :

**OBJET**

**Association « Bionheur en Herbe »  
Représentée par sa présidente Mme GEMEIN Gaëlle  
777 Route des Fromentaux  
43130 RETOURNAC**

Pour la mise en place d'un atelier d'immersion dans les bois composé d'une balade et de séances de jeux sensoriels à vivre en famille pour permettre aux personnes de renforcer leur lien avec la nature.

**Dates et lieux :** Le 5 octobre 2024 au lieu-dit gouttes à Pont Salomon

**Durée :** De 9h30 à 12h00

**Participants :** Enfants de 6 à 12 ans accompagnés de leur parent.

**Montant :** 170€ TTC auxquels il faut ajouter 0.50€ par Kilomètre.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

Fait à LA SEAUVÉ SUR SEMENE, Le 10 Septembre 2024

AR Prefecture

043-244301131-20240910-20240910\_P\_126-AU  
Reçu le 10/01/2025

Le Président,

Frédéric GIRODET

